



L'ÉVÉNEMENT

Parents et enseignants demandent encore à être convaincus

MARIE-ESTELLE PECH
 @MariEstellePech

PRIORITÉ aux enfants les plus jeunes, ceux qui ne sont pas autonomes pour le travail scolaire, qui ne peuvent pas se garder seuls et empêchent leurs parents de travailler. Édouard Philippe l'a bien dit, les crèches rouvriront à partir du 11 mai, dans la limite de 10 enfants maximum par espace. Le chef du gouvernement demande aux gestionnaires de privilégier les familles monoparentales, les enfants de soignants et de professeurs ainsi que les couples qui doivent être physiquement présents au travail. « Le port du masque sera obligatoire pour les professionnels de la petite enfance, puisque les règles de distanciation physique ne peuvent pas y être appliquées », a-t-il précisé. De leur côté, toutes les classes des écoles maternelles et primaires rouvriront également, partout sur le territoire, dans la limite de « 15 élèves par classe », à partir du 11 mai. Les écoliers n'auront pas à porter de masque, lequel est même « prohibé » chez les moins de 6 ans. Les directeurs d'école auront néanmoins accès à des stocks de masques chirurgicaux de taille enfant,

à utiliser si un écolier présentait soudain des symptômes faisant craindre le Covid-19. Quant au personnel scolaire, il recevra des masques, tant dans les écoles que dans les collèges. C'était une des grandes demandes des enseignants. Les collégiens de sixième et de cinquième reprendront à partir du 18 mai, mais uniquement dans les régions « vertes ». En Île-de-France et dans le Grand Est, par exemple, les collégiens devraient rester chez eux. Les autres classes des collèges et des lycées pourraient rouvrir à partir de juin, « Avec une priorité pour les lycées professionnels », a souligné Édouard Philippe. Mais il n'est pas exclu qu'elles « restent fermées jusqu'au mois de septembre », a expliqué le ministre de l'Éducation nationale mardi soir.

Les familles pourront choisir de garder leurs enfants à la maison si elles le souhaitent, le premier ministre a précisé que ce retour à l'école était « sur la base du volontariat ». Les professeurs, eux, devront revenir « sauf si ce sont des personnes à risques ou si quelqu'un l'est dans leur entourage, précise-t-on au ministère de l'Éducation. Tous les autres continueront à les accompagner à distance ».

Le plan présenté diffère des pistes évoquées par Jean-Michel Blanquer la semaine dernière. Ce dernier entendait donner la priorité à certaines classes et rouvrir les lycées plus vite. Les dernières données épidémiologiques, tendant à démontrer que les enfants de moins de 10 ans sont faiblement malades et peu contagieux, ont joué pour une réouverture totale et plus précoce des écoles. « On peut aussi considérer que les apprentissages fondamentaux se jouent dans les petites classes », analyse Hubert Salain, de la Peep, fédération de parents d'élèves du public. Le responsable du principal syndicat de chefs d'établissement, Philippe Vincent, du SNPDEN-Unsa, estime avoir été « plutôt entendu », puisque collèges et lycées ne rouvriront pas ou peu...

Quant aux syndicats d'enseignants du primaire, c'est une autre tonalité. Le plus important, le SNUipp-FSU, déclare « ne pas être prêt ». Stéphane Crochet, du SE-Unsa, considère que « la reprise présentée par le premier ministre est inacceptable et impossible ». Reste une inconnue : dans quelle mesure les maires accepteront-ils de faire travailler leur personnel périscolaire et de nettoyage, indispensable pour rouvrir les écoles ? ■